

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL
A BELIN-BELIET (33)

Séance du 2 mars 2020
Délibération n°45

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt, le 2 mars à 17h00, le Comité syndical s'est réuni à BELIN-BELIET (33) conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de **M. LAGRAVE Renaud**.

Étaient Présents : **M. LAGRAVE Renaud** portant pouvoirs de Mme HARRIBEY Laurence et de M. TOUZEAU Jean, **Mme LAMARQUE Gisèle** portant pouvoir de Mme BARAT Geneviève, **Mme NADAU Marie-Françoise** portant pouvoir de M. DUDON Alain, **M. THIERRY Nicolas**, **M. GILLÉ Hervé**, **Mme PIQUEMAL Sophie**, **Mme VALIORGUE Magali** portant pouvoir de M. COUTIERE Dominique, **M. BAUDY Serge** portant pouvoirs de M. DERVILLÉ Luc et de M. LAFON Bruno, **M. PEDEUBOY Jean-Louis**, **Mme CORMIER Claudine**, **M. DEDIEU Vincent** portant pouvoir de M. DUPIOL Guy, **M. DUNOGUES Yves** portant de Mme TAPIN Martine, **M. GLEYZE Jean-Luc**, **M. ICHARD Vincent**, **M. PAIN Cédric** portant pouvoirs de M. DELUGA Frédéric et de Mme LE YONDRE Nathalie, **M. SORE Serge** portant pouvoir de Monsieur SARTRE Philippe.

Absents excusés (pouvoirs) : Mme BARAT Geneviève ayant donné pouvoir à Mme LAMARQUE Gisèle, Mme HARRIBEY Laurence ayant donné pouvoir à M. LAGRAVE Renaud, M. TOUZEAU Jean ayant donné pouvoir à M. LAGRAVE Renaud, M. COUTIERE Dominique ayant donné pouvoir à Mme VALIORGUE Magali, M. DUDON Alain ayant donné pouvoir à Mme NADAU Marie-Françoise, M. DELUGA François ayant donné pouvoir à M. PAIN Cédric, M. DERVILLÉ Luc ayant donné pouvoir à M. BAUDY Serge, M. DUPIOL Guy ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. SARTRE Philippe ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, M. LAFON Bruno ayant donné pouvoir à M. BAUDY Serge, Mme LE YONDRE Nathalie ayant donné pouvoir à M. PAIN Cédric, Mme TAPIN Martine ayant donné pouvoir à M. DUNOGUES Yves.

Absents : M. TAUZIN Arnaud (excusé), M. CARRERE Paul (excusé), M. ROUFFIAT Bruno (excusé), M. LASSALLE Jean-Claude (excusé), Mme LEMONNIER Marie-Christine (excusée), Mme BRUN Yveline, Mme NAYACH Laure, Mme VELLARD Carole.

ECOMUSEE :

Exposition temporaire 2020

« L'architecture de l'airial landais. Retour aux origines »

-Compte tenu du contexte du cinquantenaire du Parc naturel régional des Landes de Gascogne et de l'Ecomusée,

-Compte tenu de l'appel à des prestataires extérieurs pour la muséographie,

-Suite à la demande de label « Exposition d'Intérêt National » auprès de la DRAC,

-Compte-tenu de l'avis favorable des membres du COPIL de l'écomusée du 20 novembre 2019, vu le projet proposé.

Projet et objectifs du PNRLG, propriétaire de l'événement :

A l'occasion de ses cinquante ans, l'écomusée présente à partir du 4 avril 2020 l'exposition "L'architecture de l'airial landais. Retour aux origines". Sciences, arts visuels et littérature y sont réunis pour donner la possibilité de (re)découvrir l'habitat traditionnel landais, ses évolutions et sa perception par les artistes. Du Moyen Âge aux projets contemporains, ce véritable mode de vie questionne autant qu'il inspire.

- Traiter d'un sujet phare, à l'origine de la création de l'Ecomusée
- Faire le point sur les dernières avancées scientifiques dans le domaine
- Valoriser la mission inventaire du PNRLG
- Proposer une muséographie à la hauteur de la salle d'exposition temporaire
- Proposer un contenu qualitatif pour revaloriser le Pavillon
- S'adresser à un plus large public au Pavillon (contenus traduits, espace médiation...)

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL
A BELIN-BELIET (33)

Séance du 2 mars 2020
Délibération n°45

Cadre administratif:

- Constitution d'un comité scientifique : conseils et validation du contenu
- Constitution d'un groupement scénographe-graphiste pour la conception et le suivi de la muséographie
- Appel d'offres en 2 lots pour la menuiserie (scénographie et mobilier) et le graphisme (impressions des contenus et des cartels)

Budget prévisionnel :

<u>DEPENSES</u>	
Préparation et conception	23 680 €
Travaux (menuiserie, impressions graphiques et matériel)	48 403 €
Publication (Le Festin)	8 440 €
Actions culturelles	4 500 €
<u>PLAN DE FINANCEMENT</u>	
Auto financement du PNRLG	55 023 €
Subventions	30 000 €
- DRAC / label EIN	15 000
- Conseil départemental des Landes	15 000
Mécénat (hors budget)	2 000 €
<u>TOTAL</u>	<u>85 023 €</u>

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical unanime DECIDE :

- **D'AUTORISER le Président** à solliciter les partenaires financiers du Parc pour finaliser le plan de financement de l'exposition
- **D'AUTORISER le Président** à signer les actes et documents afférents

Fait pour valoir ce que de droit,
à Belin-Béliet, le 3 mars 2020.

Renaud LAGRAVE
Président du Syndicat Mixte
Vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine

